

Vers un BAC+3

BTS_A ACS'AGRI

Brevet de Technicien Supérieur Agricole

**Analyse, conduite et stratégie
de l'entreprise agricole**

Code RNCP : 38650 – Certificateur : Ministère de l'agriculture et de la
souveraineté alimentaire – Date d'enregistrement au RNCP : 28/06/2014

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le BTS Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole est une formation diplômante de niveau 5 du Ministère de l'Agriculture permettant à son titulaire d'être capable de :

- S'exprimer, communiquer et comprendre le monde ;
- Communiquer dans une langue étrangère ;
- Optimiser sa motricité, gérer sa santé et se sociabiliser ;
- Mettre en œuvre un modèle mathématique et une solution informatique adaptés au traitement de données ;
- Prendre en compte le contexte pour orienter l'activité agricole ;
- Assurer la gestion économique, financière et humaine de l'entreprise agricole dans une perspective de durabilité ;
- Raisonner une stratégie de l'entreprise agricole conciliant compétitivité et respect de l'environnement ;
- Construire et conduire des systèmes biotechniques innovants dans une perspective de durabilité ;
- Mobiliser les acquis du technicien supérieur pour faire face à une situation professionnelle.

Pour les suites de parcours et les débouchés professionnels se référer au site internet.

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admis.e en formation, le/la candidat.e doit :

- Être âgé.e de moins de 30 ans
- Être titulaire (de préférence) soit :
 - Du Baccalauréat technologique STAV, STPA,
 - Du Baccalauréat général
 - Du Baccalauréat Professionnel CGEA / CGEH

L'entrée en formation ne peut être effective qu'après la signature d'un contrat d'apprentissage.

Le recrutement se fait par inscription sur le portail "**Parcoursup**". Un entretien d'orientation est réalisé avec des membres de l'équipe des formateurs/trices en charge des enseignements au cours d'une commission d'admission organisée au CFA. L'entretien a pour but de valider le projet professionnel des candidat.es.

APPRENTISSAGE



DURÉE

Formation alternée sur deux ans :

- 20 ou 21 semaines en centre par an soit en moyenne 710h/an
- 27 ou 26 semaines en entreprise par an soit en moyenne 927.5h/an
- 5 semaines de congés payés par an

De septembre à juin

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel

Pratiques sur plateaux techniques

Utilisation des ressources numériques

COÛT DE LA FORMATION

Formation gratuite pour l'apprenti.e.
Prise en charge du coût de la formation
par les opérateurs de compétences.
+ d'informations sur cfa.naturapole.fr

LIEU DE LA FORMATION

Yvetot

CE DIPLÔME EST ÉGALEMENT
ACCESSIBLE EN FORMATION
INITIALE SCOLAIRE OU
EN VAE (NATURAPOLE.FR)

CONTENU DE LA FORMATION

Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences du diplôme

Unité d'enseignement	Intitulé	Heures
UE 1.1	Organisation des facteurs de productions dans un cadre réglementaire	131
UE 1.2	Contribution à l'émergence d'une problématique de territoire	80
UE 1.3	Appropriation de l'environnement professionnel	40
UE 1.4	Unité de formation transversale : EPS	75
UE 2.1	Evaluation et pilotage d'un système d'exploitation agricole	154
UE 2.2	Résolution de la problématique de territoire	40
UE 2.3	Valorisation des compétences et ouverture à l'international	80
UE 2.4	Unité de formation transversale : EPS	20
UE 3.1	Pilotage d'un système biotechnique dans une démarche agroécologique	75
UE 3.2	Analyse globale du fonctionnement d'une entreprise	99
UE 3.3	Valorisation des compétences et ouverture à l'international	60
UE 3.4	Débats de société	60
UE 3.5	Unité de formation transversale : EPS	20
UE 4.1	Reconception du système biotechnique	82
UE 4.2	Le projet stratégique	166
UE 4.3	Gestion de projet	60
UE 4.4	Unité de formation transversale : EPS	30
Pluridisciplinarité	Pluridisciplinarité	128

ÉVALUATION - VALIDATION

Les étudiant.es inscrit.es au CFA de Seine-Maritime bénéficieront de l'intégration de ce diplôme dans le système LMD (Licence-Master-Doctorat). La formation sera organisée en 4 semestres et leur permettra, en cas de réussite aux contrôles continus (écrit-oral-dossier-pratique), d'acquérir 30 crédits par semestre. L'obtention de l'examen du BTSa correspond à l'acquisition de 120 crédits.

Suite au positionnement et pour les personnes en situation de handicap, des aménagements de parcours et d'évaluation peuvent être proposés.

CHIFFRES CLÉS

- Taux moyen de réussite à l'examen (2021-2025) : 68%
- Taux d'insertion professionnelle (sortants 2022) : 90%
- Taux d'insertion dans le métier visé (sortants 2023) :
- Taux de poursuite études (sortants 2022) : 29%
- Taux moyen de satisfaction (2021-2025) : 61%
- Taux de rupture de contrat d'apprentissage : 8.77%
- Taux d'interruption en cours de formation : 5.26%

RÉMUNÉRATION pour l'apprentissage

Année / Classe	Âge			
	15 à 18 ans	18 à 21 ans	21 à 25 ans	26 ans et +
1 ^{re} année	27 % du SMIC	43 % du SMIC	53 % du SMIC	100 % du SMIC
2 ^e année	39 % du SMIC	51 % du SMIC	61 % du SMIC	100 % du SMIC
3 ^e année	55%	67%	78%	100% du SMIC

Le salaire peut être supérieur en vertu d'un accord conventionnel ou contractuel.

CONTACT secrétariat : Tél. 02 35 56 39 25 - cfa.yvetot@educagri.fr

📍 Allée du lycée agricole - 76190 Auzebosc